



Retranscription d'un message téléphonique

Par noulie

Bonjour,

pour une audience au JAF, j'aimerais faire retranscrire et attester par huissier un message laissé sur mon répondeur. Par contre, il n'y a qu'une partie du message qui m'intéresse. Puis-je ne faire retranscrire qu'une partie ou légalement suis-je obligé de produire tout le message ? (la partie adverse peut-elle refuser la pièce si le message n'est pas complet ?)

Merci

Par alain1707

Besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation ? Posez-la à un de nos avocats ou un de nos juriste. C'est confidentiel

On vous offre un véritable engagement de qualité et au meilleur prix sur tout la France <http://conseils-avocat.fr> ou appelez le ?(+33) 09 75 12 84 50